

**Document révisé le**      **Date de mise en vigueur**

2015-04-01

2009-04-01

## Chapitre 04 - Centres d'activités

# 7025 - Support des plateaux de travail - Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme

### Type d'activités

Activités principales

### Type de missions

CH CR

### Programmes

DITSA

### Centre d'activités exclusif ou non

Exclusif

### Type de programmes

Services

## Introduction

Ce sous-centre regroupe les activités visant à encadrer, dans un milieu de travail régulier, adapté ou communautaire, un groupe de personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme dans l'apprentissage d'habitudes de travail. Les personnes sont supervisées sur place et en permanence par un intervenant de l'établissement. Les usagers sont inscrits.

## **Activités**

- Évaluation des besoins de la personne dans différents domaines;
- Participation à l'élaboration et à la révision du plan d'intervention et du plan de services individualisé;
- Application des interventions et mesure des résultats;
- Gestion des activités;
- Notation aux dossiers;
- Secrétariat.

## **Coûts**

### **Main-d'œuvre**

- Salaires;
- Avantages sociaux généraux;
- Avantages sociaux particuliers;
- Charges sociales

### **Autres charges directes**

- Services achetés;
- Fournitures et autres charges :
  - frais de déplacement;
  - location d'équipement;
  - fournitures et charges diverses.

## **Unités de mesure**

### **A) La présence**

### **Définition et relevé**

La présence correspond à une période d'une demi-journée durant laquelle l'utilisateur accomplit des activités dans un milieu de travail régulier, adapté ou communautaire.

On doit compter une seule présence par demi-journée et elle doit être d'au moins une heure pour être considérée.

La direction doit prévoir un formulaire ou un registre où l'on inscrit périodiquement les informations suivantes :

- Le numéro ou le nom de l'utilisateur;
- La date de présence;
- Le nombre de présences;
- La signature du responsable.

### **B) L'utilisateur (pour la mission CH seulement)**

#### **Définition et relevé**

C'est l'utilisateur qui reçoit des services décrits au présent sous-centre. Le même utilisateur est compté une seule fois au cours de l'exercice.

Le nombre total d'utilisateurs suivis est établi pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

#### **Note**

Le centre de réadaptation ne présente pas l'unité de mesure B « l'utilisateur » au rapport financier annuel (formulaire AS-471). Pour les fins du rapport statistique, il compile le nombre d'utilisateurs ayant reçu des services de ce sous-centre d'activités en tenant compte des groupes d'âge.